

Préparation aux oraux 2025 du concours DS

OBJECTIFS

- ▶ Pour les épreuves orales d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Préparation à la posture : adopter un positionnement de directeur et s'en approprier les fondements

▶ Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Oraux blancs dans les conditions du concours
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching collectif et tutorat individualisé

PRÉREQUIS

- Session réservée aux candidats admissibles au concours DS

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Évaluation personnalisée des prestations orales
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline LIMOUZY, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

Réf : C905



Durée 42h

Malakoff

3.5 jours du 09 au 12 sept. 2025
2.5 jours du 29 sept. au 1er oct. 2025

Tarif

1300 €

Public concerné

- Candidats admissibles au concours DS

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi

Directrice d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

ANA HERNANDEZ

Assistante formation
ana.hernandez@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 78

satisfaction

4.7/5



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



ÉPREUVES ORALES :

DS

Autres :

Profil du candidat

Externe Interne

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
<input type="checkbox"/>	DS	Arrêté du 19 juin 2024 Arrêté du 13 janvier 2025 3 épreuves orales obligatoires	3 épreuves orales obligatoires : <input checked="" type="checkbox"/> Mise en situation professionnelle collective <input checked="" type="checkbox"/> Entretien individuel avec le jury sur la base du dossier <input checked="" type="checkbox"/> Oral technique de droit hospitalier, ou management et gestion hospitalière, ou soins et santé publique
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme M.

Nom

Prénom

Fonction.

Adresse personnelle.

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

Mme M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction.



TARIFS NETS DE TAXE 2025 *

Préparation aux oraux du concours DS

6 jours à Malakoff (3.5 jours + 2.5 jours) - Réf. C905

Session réservée aux candidats admissibles

1300 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement). Merci de contacter Ana Hernandez

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

Autofinancement - Contacter ana.hernandez@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

Établissement - Règlement sur facture ou dépôt chorus

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

* Les sessions de préparation aux oraux sont réservés uniquement aux candidats admissibles. Toute formation commencée est due dans son intégralité.

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.